

Le **Mardi 16 juin 2015** à 18H30
Le conseil d'école s'est réuni en session ordinaire.

Présents : M. FOURNIER, Maire de Neuvy-en-Sullias,
M LUCAS, adjoint au Maire
M SAMPEDRO, conseiller municipal,
Mmes CAMUS, PARIS, ALEXANDRE, SERRE LEONOR, CARRE , GORLEZ et MOSKURA
représentants des parents d'élèves,
Mmes ANTORE, CHAPOTAT, DUMONT-DUC, NOURISSON, PLAZAT, SALVATI, et PEIGNÉE
enseignantes.
Mme MOREAU, rased
Mmes BONNICI, NIZON, atsem

Absents :
Mme, PETIT, RETIF DDEN
Mmes BEAULANDE, MAROIS atsem
Mme NOUBLANCHE, psychologue scolaire.
Mme BOBIN conseillère municipale

Ordre du jour :

- Prévision des effectifs rentrée 2015
- Coopérative scolaire
- Bilan des activités scolaires
- RASED
- Personnel communal
- Travaux à prévoir
- Règle de sécurité pour la kermesse
- Questions des parents

Madame Nourisson annonce officiellement son départ pour un poste en enseignement spécialisé à St Jean le Blanc.
Madame Dumont –Duc quitte aussi l'école.

1- **Prévision des effectifs rentrée 2015**

Pour la prochaine rentrée, il est prévu l'effectif suivant : Pas d'ouverture de classe.

Niveau	Effectif
PS	24
MS	23
GS	19
CP	24
CE1	21
CE2	22
CM1	27
CM2	22
Total	182

2- Coopérative scolaire

Photos : 770€

Don : 100€ entreprise Exeau TP

Dépense :

Classe découverte :	750€
Guédelon :	280€ + 695€ bus
Théâtre :	2180€
Musée et chemin de fer + visite caserne des pompiers Pithiviers :	165€ + 415€ bus
Ciné maternelle :	165€ + 120€ bus
Poney : 1134€/classe, Piscine et musique contribution de la commune.	

3- Bilan des activités scolaires

Classe découverte : Classe de Mmes Antore et Peignée CM1/CM2 du 28/05 au 06/06 DAMGAN.

4 séances de voile, sortie en car et à vélo, découverte de l'ostréiculture, pêche, jeux, plage. Tout ce qui était prévu a été fait. Bon séjour intéressant. Participation de la mairie à hauteur de 169 € par enfant plus aide à quelques familles. 2 enfants ne sont pas partis.

Guédelon : Le 16 juin, Mme Antore CE2/ CM1.

Parcours pédagogique : 4 ateliers de bâtisseurs avec des animateurs le matin, visite libre du château l'après midi.

Très bon accueil, groupe bien guidé mais beaucoup de monde.

Théâtre : Mmes Chapotat PS/GS et Salvati CE1/CE2.

Compagnie du Faux Col : intervention de novembre 2014 à mai 2015 d'une actrice. Spectacle présenté aux parents le 22 mai puis aux enfants de l'école le 26 mai.

Musée des transports + caserne des pompiers (Pithiviers) : Le 9 juin, Classe de Mme Plazat. PS/MS

Balade sur un ancien train au musée des transports le matin, puis l'après midi visite et démonstration à la caserne des pompiers.

Randonnée dans Neuvy en Sullias quelques mercredis.

Ciné maternelle : Le 23 mars, Classe de Mmes Chapotat PS/GS et Plazat PS/MS

Série de courts métrages sur le thème du goût.

Visite du collège pour les CM2. : Le 18/06

4- RASED

Mme Moreau, Maitresse E, explique son rôle : aide aux élèves en difficultés ,aide aux apprentissages , elle a commencé un suivi de 10 élèves sur l'école. Elle poursuivra à la rentrée.
Elle demande à ce qu'une salle avec un tableau puisse lui être aménagée pour y laisser du matériel.
L'ancien bureau du Maire sera mis à disposition en partage avec les TAP.

5- Point sur le personnel communal.

Mme Nizon, coordinatrice des TAP a fait remonter auprès de la mairie la nécessité de recruter du personnel pour assurer les ateliers du midi. Cela pose des problèmes budgétaires à la mairie. La mairie va faire en sorte d'assurer les remplacements.

Josiane Marois prend sa retraite au mois de juillet, Isabelle Beaulande reprendra ce temps. Il faudra donc prévoir quelqu'un sur le temps d'Isabelle Beaulande (accueil périscolaire).

L'accueil périscolaire, est proposé à Patricia Olanier en soutien à Mme Carole Picard et Isabelle Beaulande interviendra le mardi et le jeudi.

Le contrat de Sabine Dorison (EVS direction) se termine fin novembre et ne sera probablement pas renouvelé. Il faudra donc la remplacer sur le temps des TAP. Mme Pinto Alvès ferait donc ce remplacement.

Quasiment tous les élèves participent aux TAP y compris les maternelles.

Un pique nique, des jeux et une remise de diplôme sont prévus le 2 juillet afin de clore l'année scolaire.

6- Travaux à prévoir

Grillage le long du jardin et du bac à sable.

Grillage rue des écoles, derrière le compteur électrique.

Filet de protection côté rue de Sologne : éviter les jets de cailloux et le passage des ballons sur la rue.

Portail d'accès à la mare

Portail rue de sologne

Carreau à changer (préfa)

Tableau d'affichage

Palissade en bois à refixer

Places de vélo

Compost à vider

Anti pince doigt, classe de Christelle Salvati et Sylvie Nourisson.

Lampe

Placard de cuisine dans la salle polyvalente pour les ateliers cuisine.

7- Régle de sécurité pour la kermesse

Dans le cadre de Vigipirate il est demandé de filtrer les entrées.

Nous prévoyons donc de mettre des personnes aux entrées qui assureront aussi la vente des jetons.

8- Questions des parents.

- Où en est le projet d'agrandissement de l'école maternelle?

La mairie présente le plan du projet. La préfecture devrait valider le projet en septembre 2015.

Ensuite les appels d'offres seront lancés.

- Pouvez -vous préciser les consignes à respecter en cas d'accident corporel d'un enfant (à quel degré de gravité sont appelés pompier/samu)?

Faire preuve de bon sens et ne prendre aucun risque. La question a été traitée au dernier conseil d'école.

Les institutrices sont elles formées au brevet de secouriste?

Oui, mais pas de remise à jour.

- La pose de filets rue de Sologne est elle prochainement prévue ? Les riverains se plaignent de jets de cailloux.

Les poteaux sont à disposition chez ESEE ELEC. Le problème est de trouver un moyen de les acheminer car ils font 8m de long.

- Les photos ont été appréciées; la baisse du tarif (1€) de la pochette proposée qui ne comprenait pas de portrait grand format par rapport à l'an passé a été jugée insuffisante.

Au moment des tirages le photographe a eu un problème de logiciel et n'a pas pu éditer le format 13x18. Toutefois ce tirage a été proposé à la commande.

- Suite au départ de Sylvie, y a t il du nouveau sur le remplacement du poste d'instit et de direction ?

La commission aura lieu le 2 juillet. Nous espérons que la personne nommée se fera connaître le 3 Juillet.

- pour la kermesse, est ce qu'il y a assez de parents volontaires pour tenir les stands?

Non. S'il n'y a pas suffisamment de monde, la kermesse pourrait être annulée.

Un appel à l'aide va être lancé !

La séance est levée à 20h10